Espace cimetière naturel :
charte d'engagement des familles

Le cimetière dit « naturel » propose une alternative aux modèles actuels en plaçant la nature et le végétal au premier plan. Afin de préserver cet esprit, il importe que les familles qui ont fait le choix de cet espace du cimetière pour leurs proches, respectent les règles suivantes :

LES SOINS AU DÉFUNT

Recours à la thanatopraxie uniquement en cas d'absolue nécessité.
Favoriser l'habillage du défunt en **fibres naturelles** tels le lin, le coton, le chanvre…

LES CERCUEILS / URNES

L'inhumation se fait dans des fosses en pleine terre sans construction de caveau. Les cercueils seront en **bois non traité** issu d'une forêt française et avec vernis certifiés sans solvant, ou en **matériaux recyclés et biodégradables** ainsi que les accessoires, cuvette, housse, garniture et poignées. Les urnes ne doivent pas être en matériaux biodégradables.

AMENAGEMENTS DES SEPULTURES

Choix du paillage

Au cimetière naturel, seul est toléré le **paillage végétal de type forestier** (copeaux de bois naturel non réguliers, non traités et non colorés). Sont donc **exclus les paillages minéraux** suivants : graviers ; petits cailloux ; galets ; sable ; ardoise ; pouzzolane ; billes d'argile, verre pilé.

Présence d'objets

Si la présence d'objets est tolérée lorsque qu'elle est discrète, sont strictement **interdits** :
- les **fleurs artificielles** ;
- les **vases, pots, jardinières, emballages plastiques et mousses synthétiques de composition florale, les objets en plastique**. Les bouquets de fleurs fraîches ou sèches seront déposés à même le sol, après retrait des éventuels emballages plastifiés.

Bordures

Les concessions seront délimités par des **bordures** (maximum de 15 cm de hauteur et 10 cm de largeur) : par exemple en traverse de chêne non traitée, pavés d'origine naturelle ,en granit ou en ferronnerie d'art.

Plaque d'identification

L'identification du défunt peut se faire avec un des supports suivants (se référer aux dimensions dans le règlement) :
- **Pupitre en pierre naturelle locale gravé ou granit,**
- **Grand galet** avec inscriptions peintes ou gravées,
- **Morceau de bois brut** peint ou gravé,
- **Plaque en métal.**

Sont bannies les plaques en plastique.

Choix des végétaux

Au cimetière naturel sont proscrits :
- les végétaux dont la hauteur excède 80 cm pour les concessions funéraires et 30 cm pour les concessions cinéraires ;
- les essences exotiques (Cinéraire maritime, Kalanchoe, Laurier rose, Oliviers, Dipladenia, Thuja, Cordyline, Yucca, Camélia, Bégonia, etc.) et/ou envahissantes (Aucuba, Bambou, Laurier palme, Papyrus, Buddleja, Agave, Ricin, Rhododendron, Herbe de la Pampa, etc.) ;
- tout type d'arbres (conifères, If, Cyprès, Thuja, Oliviers, Saules, Eucalyptus, fruitiers …) ;
- les espèces arbustives (Fusain, Véronique arbustive, Buis, Cornouiller, …).

Parce qu'il importe que les végétaux choisis s'intègrent de manière harmonieuse, **la charte végétale mentionne différentes plantes** bulbeuses ou vivaces autorisées.
Devront faire l'objet d'une autorisation préalable : les plantations d'essences ne figurant pas dans la présente charte végétale, la pose de supports d'identification autres que ceux mentionnés ci-dessus et le dépôt d'objets.

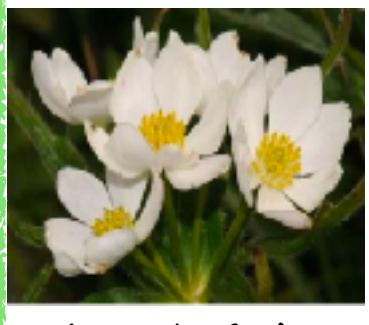
Palette végétale de moins de 30 cm pour les espaces funéraire et cinéraires


Bergenia


Jacinthe des bois


Muguet blanc


Iris de Hollande


Anémone des forêts


Primevère


Cyclamen


Campanule


Lamier doré


Géranium vivace


Alchémille commune


Tiarelle


Oeillets mignardises


Erigeron - Vergerette

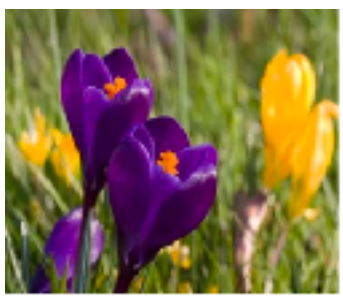

Scabieuse


Orpin et Sédum


Tulipes


Iris des jardin


Perce-neige


Crocus

Palette végétale de moins de 30 cm pour les espaces funéraire et cinéraire



Muscari



Narcisse

- les myosotis
- les lys des cafres
- les héllébores
- les pensées
- les marguerites
- la pulmonaire
- l'alchemille
- les jonquilles



Achillée



Corbeille d'argent



Géranium vivace



Heuchère

Palette végétale de moins de 80 cm pour les espaces funéraires



Origan



Rosier paysager



Sauge des prés



Iris des jardins



Glaïeul de Byzance



Verveine de Buenos Aires



Coquelourde



Sauge nemerosa



Lavandula



Romarin



Valériane



Caryopteris



Sauge arbusive

Quelques références …













